



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Requalification de la Route du Lac entre Morges et Saint-Prex

### **La stratégie cantonale vélo déploie ses effets sur le terrain**

**Fin 2022, le Grand Conseil adoptait deux crédits d'un montant total de près de 42 millions pour un premier volet de mise en œuvre de la stratégie cantonale de promotion du vélo. Libéré il y a quinze mois, ce financement a permis de créer une Unité cantonale vélo, de procéder aux premiers recrutements et d'initier le déploiement de la stratégie. Aujourd'hui, plus d'une quarantaine de projets cyclables cantonaux sont en cours d'élaboration sur l'ensemble du territoire. Parmi eux, la requalification de la Route du Lac entre Morges et Saint-Prex, pour laquelle le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 11 millions de francs. Des mesures complémentaires seront également déployées afin de répondre aux besoins immédiats des cyclistes et des communes.**

Initiée en parallèle à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les voies cyclables, en janvier 2023, la stratégie vélo cantonale vise à planifier les différents réseaux de voies cyclables à l'échelle du canton d'ici 2027 et à les aménager d'ici 2042. Un chantier ambitieux qui, à terme, devrait permettre à la population de 8 à 80 ans d'effectuer la plupart de ses trajets quotidiens et de loisirs à vélo grâce à des liaisons cyclables continues et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, les premiers jalons sont posés : un centre de compétences cantonal vélo a été créé au sein de la Direction générale de la mobilité et des routes pour mettre en œuvre la stratégie, qui se décline en trois volets : promouvoir le vélo et faciliter sa pratique, développer des infrastructures cyclables sur le réseau cantonal dit « structurant », où le potentiel vélo est le plus élevé, mais aussi soutenir les communes et les régions dans leurs tâches d'aménagement en leur offrant un appui technique et financier. Le Canton définira également, en concertation avec les régions, le réseau cantonal complémentaire et régional afin d'assurer une desserte plus fine du territoire.

L'aménagement du réseau cantonal structurant est une priorité. A ce jour, plus d'une

quarantaine de projets cyclables (cf. carte en annexe) sont en cours d'élaboration, à différents stades d'avancement, et se concrétiseront progressivement sur le terrain ces prochaines années. A titre d'exemple, la Route du Lac entre Morges et Saint-Prex fera bientôt peau neuve grâce à un crédit d'ouvrage de 11 millions de francs adopté par le Conseil d'Etat et soumis au Grand Conseil.

### Un projet exemplaire

Porté par le Canton et les communes territoriales de Saint-Prex, Lully et Tolochenaz, le projet de requalification se situe entre le carrefour du « Banc-des-Pauvres » à Saint-Prex et la limite communale de Morges. Sur une longueur de 2.7 kilomètres, les travaux – qui devraient débiter en 2025 pour une durée de trois ans – permettront de procéder à l'entretien lourd du tronçon, d'assainir le bruit routier et de répondre aux ambitions d'aménagement de la nouvelle stratégie vélo: des pistes cyclables complétées par une voie verte d'agglomération (liaison régionale de mobilité douce au bénéfice d'une subvention fédérale), des trottoirs mixtes et des aides à la traversée offriront aux cyclistes et piétons des cheminements continus et sécurisés sur l'ensemble du tracé. La desserte des transports publics sera également améliorée avec la création de deux arrêts de bus. Selon la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, « ce projet est emblématique des aménagements que nous souhaitons concrétiser ces prochaines années à travers le canton. Il illustre de manière exemplaire non seulement ce partage intelligent de la route pour une cohabitation harmonieuse entre les mobilités, mais aussi le travail collaboratif, avec les communes concernées, pour une continuité des aménagements y compris en localité ».

### Répondre aux besoins immédiats

Ces dix prochaines années, le Canton ambitionne d'aménager 500 km de réseau cyclable cantonal structurant en collaboration avec les communes. Compte tenu de la temporalité souvent longue des projets, des impératifs d'entretien routier et dans l'attente de la planification de l'ensemble des réseaux, le Canton déploiera des mesures complémentaires aux lignes directrices de la stratégie afin de répondre aux besoins immédiats des cyclistes et aux attentes exprimées par les communes.

Ainsi, le Canton marquera des bandes cyclables provisoires sur toutes les routes cantonales hors localité du réseau cantonal structurant ayant une largeur minimale de 6.50 mètres. Dans l'attente de projets cyclables offrant une meilleure séparation avec le trafic, ces dernières offriront un repère visuel permettant de sensibiliser les automobilistes à la présence des vélos et aux distances de sécurité à respecter en cas de dépassement. Sous réserve des possibilités données par le cadre légal fédéral, la vitesse sur certains tronçons pourrait également être réduite.

Le réseau cantonal structurant et de loisirs bénéficiera également de mesures d'amélioration simples et rapides, réalisées par exemple dans le cadre de travaux d'entretien (création d'aides à la traversée, adaptation de giratoires, optimisation de feux vélos, abaissements de trottoirs, amélioration du revêtement, balisage, etc.). En dehors du réseau cantonal structurant et en fonction des ressources disponibles, le Canton pourra également intégrer des aménagements cyclables par opportunité ou sur demande des communes lorsque la situation l'exige (absence d'itinéraire alternatif, potentiel cyclable élevé, niveau de trafic important, etc.).

Afin de renforcer l'information générale et technique sur la mise en œuvre de sa stratégie vélo, le Canton organisera également des séances d'information aux communes et aux régions dès la rentrée.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 juin 2024

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

## **LIENS**

[www.vd.ch/velo](http://www.vd.ch/velo)

## **TÉLÉCHARGEMENTS**